

POLITIQUE D 29

Politique sur la santé mentale étudiante

Approuvée par :	Conseil d'administration
Date d'entrée en vigueur :	30/01/2025
Remplace :	SO
Date de la dernière révision :	30/01/2025
Date de la prochaine révision :	2030
Secteur :	Enseignement
Responsable :	Vice-présidence à l'enseignement

Objectif

Cette politique a pour but de promouvoir un milieu de vie et d'étude qui favorise la santé mentale et le bien-être des personnes qui étudient au Collège Boréal. Elle vise aussi à sensibiliser le personnel, les partenaires et la communauté étudiante à l'engagement du Collège envers une culture d'écoute, d'inclusion et de bienveillance. De plus, elle définit le continuum des actions mises en place par le Collège en matière de santé mentale, en tenant compte de la diversité et des besoins de sa population étudiante.

Portée

Cette politique s'adresse à toutes les personnes inscrites à un programme postsecondaire, d'apprentissage ou de formation continue, avec une attention particulière aux groupes méritant l'équité. Nous visons à offrir un soutien adapté et personnalisé pour répondre aux besoins spécifiques de chaque individu.

Définitions

Mot/terme	Définition
Autochtone	Membre des Premières Nations, Inuit ou Métis au Canada.
Autodétermination	Capacité à prendre des décisions libres, éclairées et autonomes concernant sa vie, en fonction de ses propres valeurs et besoins, y compris la gestion de son corps, de sa santé, de ses actions et de ses choix personnels, et en assumant la responsabilité de leurs conséquences.
Autonomisation	Processus par lequel une personne prend conscience de ses compétences, renforce sa confiance en soi et acquiert les outils nécessaires pour faire des choix éclairés et prendre le contrôle de son propre avenir.
Bienveillance	Capacité à faire preuve d'indulgence, de gentillesse et d'attention envers autrui, avec compréhension et bonne volonté.

Groupes méritant l'équité	Groupes de personnes faisant l'objet de discrimination systémique et confrontées à des obstacles les empêchant d'accéder aux mêmes ressources et occasions que d'autres membres de la société. P. ex., femmes, Autochtones, personnes en situation de handicap, minorités visibles, communautés 2ELGBTQOIA+ .
Méfait	Comportement nuisible qui cause du tort ou des dommages à autrui.
Personne étudiante	Une personne inscrite à un programme postsecondaire, d'apprentissage ou de formation continue bénéficiant des services offerts par le Collège Boréal en raison des droits accessoires imposés.
Santé mentale	État de santé global caractérisé par l'équilibre mental et le bien-être, permettant à une personne de reconnaître ses capacités, de se réaliser, de gérer les tensions de la vie, d'entretenir des relations satisfaisantes et de contribuer à sa communauté. Se distingue des troubles mentaux et ne se résume pas à leur absence; par exemple, une personne ayant un trouble mental peut avoir une santé mentale optimale.

Énoncé

- 1) Le Collège Boréal reconnaît que la gestion de la santé mentale est essentielle à l'épanouissement personnel et collectif, ainsi qu'à la persévérance et à la réussite scolaire. Il est crucial que les personnes étudiantes évoluent dans un environnement d'apprentissage sécuritaire et bienveillant, propice à leur épanouissement personnel et scolaire, afin de favoriser une santé mentale optimale et un bien-être durable.
- 2) Cette politique affirme l'engagement du Collège à contribuer à un milieu inclusif, favorisant le bien-être et la santé mentale de sa population étudiante, avec une attention particulière aux groupes méritant l'équité, notamment les personnes en situation de handicap, autochtones, racisées, 2ELGBTQOIAA+ et autres groupes marginalisés.
- 3) Elle reflète également l'engagement du Collège à offrir des services et programmes accessibles et adaptés aux besoins variés de sa population étudiante.
- 4) Le Collège adopte une approche écosystémique de la santé mentale, qui examine la relation entre l'environnement global et la santé humaine. Cette approche prend en compte l'individu, le milieu de vie, les systèmes (éducation, santé, etc.) et le contexte global. Ainsi, tous les membres de la communauté partagent la responsabilité de créer et de maintenir un environnement favorable au bien-être et à la santé mentale.
- 5) **Engagement :**
 - a) Le Collège Boréal s'engage à mettre en place des services et programmes qui visent la promotion, la sensibilisation, la prévention et l'intervention en matière de santé mentale auprès de sa population étudiante. La mise en œuvre de ces initiatives repose sur la collaboration et

l'engagement de l'ensemble de sa communauté, dans une démarche de responsabilisation institutionnelle, personnelle et collective.

- b) Nous nous engageons également à aligner nos services avec les engagements du Collège envers le mouvement [Respecte la différence™](#) lancé par l'UEMNO. Nous reconnaissons l'importance de créer un environnement inclusif et respectueux qui prend en compte les barrières systémiques auxquelles ces groupes peuvent être confrontés.

6) **Principes directeurs**¹ :

- a) **Priorité à la communauté étudiante** : La santé mentale et l'épanouissement des personnes étudiantes sont au cœur des décisions qui les concernent. Leurs opinions et expériences, en particulier celles des groupes méritant l'équité, constituent une expertise précieuse à valoriser et respecter.
- b) **Application des principes d'équité, diversité et inclusion** : Les pratiques et services doivent s'adapter aux besoins de la population étudiante, notamment ceux des groupes méritant l'équité, pour créer un environnement inclusif et accessible. Cela implique de promouvoir le respect des différences culturelles, sociales et individuelles, ainsi que d'identifier et d'éliminer les barrières systémiques qui limitent l'accès équitable aux services, y compris ceux de santé mentale. L'objectif est de créer un milieu qui valorise la diversité et répond aux besoins variés de la communauté étudiante.
- c) **Fondement sur les connaissances** : Les actions doivent s'appuyer sur des données probantes, l'expertise vécue, les connaissances pratiques et les savoirs autochtones, tout en tenant compte des traumatismes. Le Collège s'engage à adapter ses actions en fonction des évolutions, des tendances et des enjeux émergents, en les évaluant régulièrement à l'aide d'indicateurs mesurables.
- d) **Approche globale de la santé** : La promotion de la santé mentale positive est une responsabilité sociale partagée qui dépasse celle d'un seul secteur ou d'une seule équipe. Le Collège contribue en offrant aux personnes étudiantes des ressources qui favorisent leur bien-être physique, mental et social, leur permettant de maintenir et d'améliorer leur santé globale.
- e) **Autonomie étudiante** : Le Collège Boréal a pour rôle de soutenir, sensibiliser et fournir un espace permettant aux personnes étudiantes de s'épanouir, de satisfaire leurs besoins et de devenir des moteurs de changement dans leur environnement. Les politiques et pratiques doivent privilégier la réduction des méfaits, l'autodétermination et l'autonomisation des personnes étudiantes, tout en respectant leurs décisions sans jugement.
- f) **Communauté et culture de bien-être dynamique** : La communauté Boréal doit encourager et inspirer les personnes étudiantes à devenir des citoyennes et citoyens épanouis et engagés dans leur vie scolaire, personnelle et professionnelle. Cela implique une approche dynamique et proactive pour créer une communauté unie et résiliente, fondée sur des valeurs de soutien, de compassion, de collaboration, de bienveillance et d'action communautaire.
- g) **Amélioration continue** : Le Collège Boréal s'engage à travailler dans une optique d'amélioration continue, afin que l'ensemble des stratégies, processus et actions déployés soient en accord avec les présents principes directeurs. Le Collège valorise la collaboration et l'importance d'être un modèle accessible pour promouvoir des initiatives semblables.

¹ Les principes directeurs de la présente politique sont guidés par ceux de la [Norme nationale du Canada sur la santé mentale et le bien-être pour les étudiants du postsecondaire](#) – version 2020.

- h) Continuum d'actions et de services** : Le Collège Boréal met en place un continuum d'actions adaptées aux besoins de la communauté étudiante. Ces actions couvrent des thèmes comme la santé mentale, la réduction des méfaits et les saines habitudes de vie, tout en étant liées à la promotion, la sensibilisation, la prévention ou l'intervention. Ces programmes et activités peuvent être fournis par le Collège ou émaner d'initiatives de partenaires communautaires.
- i) Promotion** : Le Collège propose des programmes et des activités visant à renforcer le sentiment d'appartenance et à encourager une culture d'écoute et de bienveillance, tout en développant les connaissances en santé mentale. Ces initiatives appuient les personnes étudiantes dans l'amélioration de leur estime de soi, de leur résilience face au stress et de leurs habitudes de vie saines, favorisant ainsi leur épanouissement scolaire, personnel et professionnel. Collectivement, les programmes sensibilisent la communauté Boréal aux enjeux de santé mentale, tels que l'inclusion sociale, la lutte contre la discrimination et l'accès aux ressources économiques, créant ainsi des environnements propices à la santé mentale et prenant en compte les besoins des groupes méritant l'équité.
- j) Sensibilisation** : Le Collège Boréal met de l'avant des campagnes, des programmes et des activités de sensibilisation destinés aux gestionnaires, au personnel enseignant, au personnel administratif et à la communauté étudiante, afin de :
- i) promouvoir la connaissance des ressources existantes en matière de santé mentale et de saines habitudes de vie;
 - ii) faciliter l'accès à l'information relative aux ressources et services offerts à la population étudiante;
 - iii) conscientiser la communauté aux biais existants et à la nécessité de les reconnaître afin d'adapter les actions en conséquence;
 - iv) accroître la sensibilisation aux enjeux rencontrés par les groupes méritant l'équité et fournir les outils nécessaires pour mieux les appuyer.
- k) Prévention** : Le Collège Boréal propose des programmes et des activités de prévention visant à déceler et réduire les risques, à renforcer les mesures de sécurité et à minimiser les problèmes de santé mentale au sein de la population étudiante. Sur le plan individuel, ces initiatives visent à développer, chez les personnes étudiantes, l'autorégulation et les compétences spécifiques à leur situation et à soutenir leur persévérance et réussite scolaire. Sur le plan collectif, elles encouragent une prise de conscience, au sein de la communauté Boréal, des problèmes de santé mentale, de leurs facteurs de risque, de leurs manifestations, ainsi que des premiers soins psychologiques, tout en développant la capacité d'inclure de manière équitable les personnes provenant de groupes méritant l'équité.
- l) Intervention** : Le Collège Boréal s'engage à offrir un milieu d'étude, de travail et de vie sain, sécuritaire et bienveillant en mettant de l'avant des pratiques inclusives et en mettant en place des systèmes permettant la prestation de services d'intervention ponctuels et facilement accessibles. Ces systèmes assurent l'accompagnement ou l'aiguillage vers les services appropriés en temps opportun et respectant les lois sur la protection de la vie privée des usagers et usagères.
- m) Facilité d'accès** : Le Collège Boréal s'assurera que l'information, les services, les programmes et les ressources connexes sont facilement accessibles à toute la communauté. Afin de promouvoir l'inclusion et de garantir que chaque membre puisse bénéficier de l'offre de services, des mécanismes simples et efficaces seront mis en place pour garantir un accès rapide et équitable à toutes les ressources.

- n) **Évaluation et rapport annuel** : L'évaluation des programmes et services vise à analyser les impacts des mesures mises en place, identifier les obstacles rencontrés, recenser les nouveaux besoins et exigences, et formuler des recommandations pour l'amélioration continue. Un rapport annuel sera présenté au conseil d'administration lors de la première rencontre de mars. Ce rapport comprendra des éléments clés tels que :
- i) l'état des lieux concernant les services offerts;
 - ii) les résultats des initiatives en cours;
 - iii) les progrès réalisés en matière d'inclusion et d'équité;
 - iv) des recommandations pour l'amélioration continue.
- v) Ce rapport assurera une transparence et un suivi rigoureux des actions mises en place pour appuyer la communauté étudiante et atteindre les objectifs stratégiques du Collège. L'évaluation des programmes et services sera rendue publique chaque année sur une page Web dédiée.

Politiques connexes

- [Politique B12 – Politique d'équité, de diversité, d'inclusion et d'antiracisme](#)
- [Politique C 08 – Politique en matière d'agression et de violence sexuelle](#)
- [Politique D 09 – Services à la clientèle ayant des besoins particuliers](#)
- [Directive C 06.01 – Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle et les normes d'accessibilité intégrées](#)

Matériel connexe

1. [Centre d'innovation en santé mentale sur les campus](#)
- Commission de la santé mentale du Canada, [Norme nationale du Canada sur la santé mentale et le bien-être des étudiants du postsecondaire](#)
 - Gouvernement du Canada, [Guide de la terminologie liée à l'équité, la diversité et l'inclusion](#)
 - Gouvernement du Canada, [Terminologie historique relative aux Premières Nations, aux Inuit et à la Nation Métisse](#)
 - [Guide Boréal](#)
 - Santé publique Sudbury et districts, [Cadre d'action en matière de santé mentale de la population](#)

Annexes – Documentation à l'appui

- Commission ontarienne des droits de la personne, [Code des droits de la personne de l'Ontario](#)
- [Santé mentale en milieu scolaire](#)